

Le 31 mars 2023

N/Réf. - RE/FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le mardi 11 avril 2023 à 18h30, pour délibérer sur la question suivante :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

1/1 – Taux de la fiscalité directe locale 2023

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille

Hôtel de Ville

27 avenue Robert Schuman

CS70370

59370 Mons en Barœul

☎ 03 20 61 78 90

✉ mairie@ville-mons-en-baroeul.fr